



*

Devenir pompier volontaire



L'alarme sonne!

9-1-1 communique avec les pompiers.
C'est une situation d'urgence.
La vie de plusieurs est en danger.

Être pompier volontaire est une façon de servir sa communauté.

Les pompiers volontaires apprennent des compétences précieuses.

1. Intégrité : faire confiance à l'équipe
2. Condition physique : avoir une bonne force physique
3. Communication : écouter attentivement et donner des consignes claires
4. Flexibilité : faire des compromis et des sacrifices
5. Adaptabilité : travailler sous pression
6. Dévouement : être dévoué à son travail et en être fier
7. Travail d'équipe : travailler ensemble pour assurer la sécurité de l'équipe
8. Compassion : démontrer de l'empathie pour les autres

**

Les jeux de société : Jouons!



As-tu des jeux de société dans le fond de ton garde-robe? Les jeux de société sont éducatifs et divertissants. Ils rassemblent les gens par la compétition et la coopération.

Que ce soit un jeu de chance, de stratégie ou de connaissances, les compétences sociales interviennent par un simple lancer des dés.

Voici quelques avantages que tu devrais connaître :

1. Est amusant : rire et s'amuser peuvent favoriser l'empathie, la compassion et la confiance aux autres en plus de réduire le stress.
2. Permet d'apprendre : une façon amusante d'apprendre à suivre les règles, se concentrer, se débrouiller et résoudre des problèmes.
3. Encourage le temps en famille : ces jeux rapprochent les familles et diminuent l'utilisation des appareils électroniques.
4. Forme la mémoire : les jeux de stratégie aident à captiver et retenir l'attention et augmentent la puissance du cerveau.
5. Favorise les compétences sociales : aide à développer des compétences de raisonnement, de pensée critique, de communication verbale, d'attention et de concentration.
6. Renforce la confiance en soi : la participation à des jeux qui offrent un défi et un sentiment de réussite aide à renforcer la confiance en soi.





Entretien comportemental



Tu as décidé de poser ta candidature pour un poste dans un commerce de détail. C'est génial! Les heures sont flexibles et tu pourras parfois obtenir des rabais dans le magasin. L'employeur t'a convoqué à un entretien d'embauche comportemental.

Connais-tu la différence entre l'entretien comportemental et l'entretien traditionnel? Sais-tu comment te préparer pour bien répondre aux questions d'un entretien comportemental?

Auparavant, les employeurs posaient souvent des questions qui portaient sur les comportements futurs. Par exemple : «Un client te pose des questions sur un produit que tu ne connais pas. Que fais-tu?»

Aujourd'hui, les employeurs mettent plus l'accent sur des questions qui portent sur des comportements passés. Par exemple : «Parle-moi d'un moment où tu ne connaissais pas la réponse à une question au travail. Comment as-tu réagi?»

L'entretien d'embauche comportemental permet à l'employeur d'obtenir des réponses qui tiennent compte de ton comportement passé afin de prédire tes performances futures. L'employeur cherche à déterminer et analyser tes connaissances, tes compétences et tes habiletés dans des situations semblables à celles que tu rencontreras dans le nouveau poste.

La meilleure façon de répondre à ce genre de questions est de s'exercer d'avance et de répondre

en suivant la méthode **STAR**. Mais avant, tu dois t'assurer de bien lire l'offre d'emploi pour ressortir les compétences ciblées. Ceci te donnera une bonne indication des types de questions qu'on pourrait te demander.

Situation : Donne une brève description du contexte (qui, quoi, où, quand, comment).

Tâches : Décris les tâches que tu as dû effectuer et souligne les défis.

Actions : Décris ce que tu as fait pour accomplir les tâches. Souligne les compétences recherchées par l'intervieweur.

Résultats : Décris les résultats obtenus.

Plusieurs candidats répondent aux questions d'entretien comportemental sans mentionner les résultats. Pour l'employeur, cela équivaut à regarder un bon film, mais à ne jamais découvrir la fin. Il est important de décrire comment la situation s'est terminée.

Voici un exemple :

Intervieweur : «**Décris un problème difficile que tu as dû régler au travail.**»

Candidat : «Dans mon poste actuel, je suis responsable d'organiser les horaires et de traiter les commandes. Dernièrement, nous avons reçu plusieurs plaintes concernant des livraisons tardives.» (**Situation**)

«J'ai rencontré mes collègues qui sont responsables du service de livraison des clients pour trouver ce qui retardait les livraisons.» (**Tâche**)

«J'ai constaté que les demandes n'étaient pas traitées assez rapidement parce qu'il manquait des produits. Les employés ne comptaient pas adéquatement les articles en stock et manquaient de produits. J'ai mis en place une procédure pour assurer d'avoir assez de stock en tout temps.» (**Action**)

(suite de la page 2 — Entretien comportemental)



«Cela a résolu les problèmes de stock et de livraison. Le taux de satisfaction des clients s'est amélioré.» (Résultats)

Si tu veux vraiment impressionner l'intervieweur, ajoute la **pertinence** de tes compétences par rapport au poste. Par exemple :

«Dans ce poste, je sais qu'il sera important de résoudre des problèmes rapidement. Ma capacité à rassembler et organiser l'information pour trouver la meilleure solution sera très pertinente dans ce poste.»

Alors tu vois, il s'agit de raconter ton histoire de façon stratégique et de réfléchir afin de convaincre l'intervieweur que tu es le meilleur candidat pour le poste.

**

Temps et demi?

Hassouf est chef cuisinier dans un restaurant. La semaine dernière, il a travaillé 8 heures de plus qu'à l'habitude pour remplacer un collègue de travail qui était malade. Hassouf a travaillé une semaine de 52 heures. Lorsqu'il a reçu son bordereau de paie, il a remarqué que son employeur n'avait pas payé ses heures supplémentaires. Hassouf sait que chaque heure de travail supérieure à 44 heures de travail doit être rémunérée au taux de salaire normal en plus d'au moins 50 % du salaire (temps et demi).

La loi sur les normes de l'emploi dicte que :

- Hassouf a un droit de se faire payer pour les heures supplémentaires qui ont été approuvées par son employeur.
- L'employeur a une obligation de payer Hassouf au taux horaire à temps et demi pour toutes heures de travail dépassant 44 heures par semaine.

Hassouf décide de mentionner l'erreur à son employeur. Il se prépare pour la rencontre en s'assurant d'avoir son bordereau de paie et de faire les calculs lui-même pour montrer à son employeur le montant qu'il aurait dû recevoir.

Voici comment Hassouf a calculé le nombre d'heures qui doivent être payées à temps et demi.

- 52 heures – 44 heures
= 8 heures supplémentaires

Voici comment Hassouf a calculé le taux des heures qui doivent être payées à temps et demi.

- 15,50 \$ par heure x 1,5 = 23,25 \$ par heure

Voici comment Hassouf a calculé la rémunération de ses heures supplémentaires.

- 8 heures x 23,25 \$ par heure = 186 \$

Enfin, il calcule le tout.

- Salaire normal : 44 heures x 15,50 \$ par heure = 682 \$
- Salaire pour le temps et demi : 8 heures x 23,25 \$ = 186 \$
- Salaire total : 868 \$ (682 \$ + 186 \$)

Résultat : Le salaire brut est 868 \$ pour sa semaine de travail.

Hassouf sait qu'il est important de vérifier son bordereau de paie, car il est conscient que parfois les gens font des erreurs.

**



Mel Robbins, l'auteur du livre «The 5 Second Rule», explique pourquoi on a parfois du mal à se motiver pour atteindre nos objectifs.

«Demain matin, je vais me lever tôt pour faire des exercices et bien commencer ma journée.»

Le lendemain matin, le réveille-matin sonne. Tu te tournes, tu appuies sur le bouton «Snooze» et tu continues à dormir. Un autre matin raté! Tu te sens coupable. Tu t'es fait une autre promesse que tu n'as pas gardée.

Selon Mel Robbins, il faut compter de cinq à un à rebours (5-4-3-2-1) et se mettre à l'action avant que l'idée nous sorte de l'esprit et qu'on demeure inactif. Il faut donc agir dès que l'objectif nous entre en tête. Par exemple, dès que le réveil sonne, il faut que nous comptions 5-4-3-2-1 et que nous agissions avant la fin du décompte.

La règle des 5 secondes nous permet d'agir et de réaliser nos buts.

La règle des 5 secondes

Tu as peut-être déjà entendu parler de la règle des cinq secondes; celle qui dit qu'un aliment ne devrait pas être consommé s'il a touché le sol pendant plus de cinq secondes.

Il existe une autre règle des 5 secondes qui se décrit en un mot : **motivation**.

**

Coexistence homme-ours

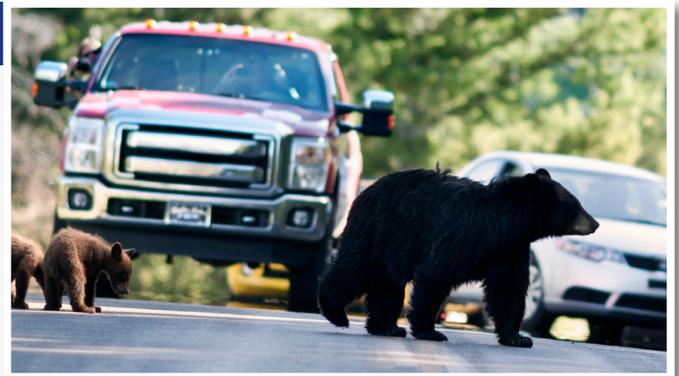
Personne ne souhaite croiser un ours noir durant une promenade dans la forêt. On associe souvent l'ours noir au danger.

Pourtant, selon Mike McIntosh, propriétaire du Bear With Us Sanctuary à Sprucedale en Ontario, des 800 000 ours noirs estimés en Amérique du Nord, l'ours noir attaque en moyenne moins d'une personne par trois ans. Il est plus probable d'être frappé par un éclair deux fois que d'être attaqué par un ours noir.

www.bearwithus.org

L'ours noir est attiré par la nourriture des animaux domestiques, les mangeoires d'oiseaux, les barbecues, les composteurs, les arbres fruitiers, les ruches, le maïs et les grains. Ils sont très intelligents et ont appris à associer les maisons et les sites de camping à une source de nourriture.

L'ours noir est rarement une menace pour les humains. Plus il est bruyant, moins il est



dangereux. Quand l'ours claque des dents, souffle très fort, grogne et frappe le sol, il nous avertit que l'on entre dans son territoire.

Si par hasard tu croises un ours noir :

- reste calme
- ne cours pas
- parle calmement «Va-t'en, ours!»
- éloigne-toi lentement
- fais du bruit avec des sacs de plastique ou un sifflet pour lui faire peur
- défends-toi avec une roche ou un bâton si l'ours noir attaque, ou crie et frappe le sol.



Canada C3

Canada C3 (Trois côtes • Un voyage) est un projet qui vise à célébrer et honorer le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne en 2017. Sa mission est une expédition maritime de 150 jours et de 23 000 kilomètres qui aura lieu à travers le Canada, de Toronto à Victoria, pour explorer les trois côtes canadiennes.

Les nombreux participants qui entreprendront cette aventure en navire le long du littoral canadien pourront explorer et découvrir quatre grands thèmes du Canada 150 : la diversité et l'inclusion, la réconciliation, l'engagement jeunesse et l'environnement.

Le voyage comprend 15 étapes. À chaque étape, le navire accueillera un nouveau groupe de participants afin de créer des liens avec les communautés canadiennes. Chaque arrêt permettra aux passagers à bord du Canada C3 d'échanger des histoires sur le Canada et sur leurs expériences vécues. Ils pourront effectuer des recherches qui



Clique ici pour visionner la vidéo *Voici Canada C3*.



contribueront aux générations à venir. Quelle belle façon de renforcer son sentiment de fierté et d'appartenance au Canada!

Du 1^{er} juin au 28 octobre 2017, tu pourras suivre l'expédition Canada C3 pour en apprendre davantage sur la diversité de notre pays.



<https://canadac3.ca/fr/lexpedition/carte-de-lexpedition/>

Fêtons le Canada!

Visitez les sites Web suivants et abonnez-vous aux bulletins informatifs. Vous recevrez des nouvelles et connaîtrez les activités et les projets relatifs aux célébrations en l'honneur du 150^e anniversaire du Canada.

Cette année, Parcs Canada offre la *Carte d'entrée Découverte* gratuitement. Cette carte donne accès aux parcs nationaux, aux aires marines nationales et aux lieux historiques nationaux.

<http://www.pc.gc.ca/fr/voyage-travel/admission>

L'Ontario fête son anniversaire de 150 ans.

<https://www.ontario.ca/fr/page/ontario150>

Le Canada fête le 150^e anniversaire de la Confédération (Canada 150).

<http://canada.pch.gc.ca/fra/1468262573081>

Les activités et projets liés au Canada 150 seront affichés sur le site Web Alliance 150.

<https://alliance150.ca/fr/>

Rédaction : Sophie Lemieux

Conception graphique : Concepts médiatiques inc.

Personne-ressource : Monique Quesnel Lafontaine
888-814-4422 ou info@centrefora.on.ca

Mon Journal est produit trois fois par année : hiver, printemps et automne.

Le Centre FORA permet et encourage la reproduction des articles dans *Mon Journal* à des fins éducatives, à condition de faire mention de la source.

Dépôt légal — 2^e trimestre 2016
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN-1192-4020

**EMPLOI
ONTARIO**

Le Centre FORA remercie le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle pour son aide financière. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère.